

Lancement de nouveaux outils de financement

Cap-Santé, le 30 janvier 2019 – La MRC de Portneuf est fière d'annoncer la disponibilité de deux nouveaux outils de financements destinés aux entrepreneurs individuels et collectifs de la région, soit le nouveau Fonds de la région de la Capitale-Nationale (MRC de Portneuf) et l'ajout d'un volet destiné aux projets d'expansion d'entreprise au Fonds de croissance de la MRC de Portneuf.

Fonds de la région de la Capitale-Nationale–MRC de Portneuf (FRCN)

Le FRCN a été mis en place dans l'objectif de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale.

Le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec, et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2017 à 2022, la MRC de Portneuf dispose d'une enveloppe de 6 426 000 \$ provenant du gouvernement du Québec afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

« Nul doute que le Fonds de la région de la Capitale-Nationale–MRC de Portneuf contribuera à l'essor de la région. Avec la mise en œuvre du FRCN, le gouvernement du Québec valorise une plus grande autonomie régionale afin que nous puissions tous assurer le développement local de façon cohérente et durable. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Ces investissements permettront à la fois de soutenir les projets de développement économique et l'entrepreneuriat régional. Il s'agit d'une preuve tangible de la confiance que nous accordons à nos élus, qui ont une excellente connaissance des besoins du milieu et qui ont la volonté de propulser leur région encore plus loin. »

Vincent Caron, député de Portneuf

« Le déploiement du FRCN est une excellente nouvelle pour la MRC de Portneuf! Nous avons maintenant en mains un levier financier qui permettra de mettre en place des projets ayant des retombées majeures sur le développement et le rayonnement de notre territoire. »

Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf

Fonds de croissance de la MRC de Portneuf

Le conseil de la MRC a aussi adopté, le 23 janvier dernier, une refonte de la politique de gestion de son fonds de croissance en y ajoutant un 9^e volet destiné à soutenir les entreprises ayant des projets d'expansion. Lors des travaux de révision, l'aide au secteur touristique a été bonifiée, faisant passer l'aide maximale de 8 000 \$ à 20 000 \$.

Le Fonds de croissance de la MRC de Portneuf est issu du Fonds de développement du territoire (FDT), une enveloppe budgétaire confiée par le gouvernement du Québec, et intervient dans certaines conditions et après analyse des dossiers, en offrant une contribution non remboursable.

Pour obtenir plus d'information, consultez le www.portneuf.ca/developpement-economique/fonds.

À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de 3 territoires non organisés (TNO) regroupant plus de 53 000 citoyens sur une superficie de 4 095 km². Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

- 30 -

Sources :

M^{me} Caroline D'Anjou
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe
MRC de Portneuf
Tél. : 418 285-3744, poste 135
caroline.danjou@mrc-portneuf.qc.ca

Jean-François Del Torchio
Directeur des communications
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre de la Sécurité publique
et ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-2112

